

République Française  
Département des Hautes-Alpes  
Arrondissement de Briançon  
  
Commune  
**LE MONETIER LES BAINS 05220**

N°107/2025

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU  
CONSEIL MUNICIPAL**

Date de convocation : **13 novembre 2025**

Date d'affichage : **20 novembre 2025**

L'an deux mil vingt-cinq,  
Le 19 novembre à 18 heures 30  
Le Conseil Municipal régulièrement convoqué, s'est réuni en séance publique sous la présidence de Monsieur Jean-Marie REY, Maire

**Etaient présents :**

Jean-Marie REY, Maire  
Fabrice LOISEAU, Muriel PAYAN, Alexandre GOUEL, Margot MERLE, adjoints  
Yveline CORDIER, Jean-Michel BRUNET, formant la majorité des membres en exercice

**Absents :**

Violaine PIQUET-GAUTHIER, Marielle BOY, Lisa FAURE, Gabrielle GUIBERT, Jean-Baptiste CRAFFK, Pierre SAVOLDELLI

Jean-Michel BRUNET a été élu secrétaire

NOMBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE	:	<b>13</b>
PRESENTS	:	<b>7</b>
VOTANTS	:	<b>7</b>

**OBJET : SOLIHA COMMISSION « FACADES-TOITURES »**

Dans le cadre de la tranche 8 en cours, le rapporteur rappelle au Conseil Municipal que la commission d'attribution des subventions pour l'opération « Façades-toitures » s'est réunie le 29 Septembre 2025.

Après examen des dossiers, elle a validé l'attribution d'une enveloppe de 4000€, répartis sur deux dossiers comme suit :

- Monsieur Bernard DEBEVER pour réfection des enduits de façades : **2 000€**
- Monsieur et Madame FRIGERIO pour réfection des enduits de façades : **2 000€**

*VU l'article L.2311-7du code général des collectivités territoriales ;*

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré **et à l'unanimité** :

**VALIDE** l'attribution de ces 2 subventions pour les travaux et montant ci-dessus, sous réserve des conditions particulières éventuellement édictées, pour un montant total de 4000 €.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.  
Pour copie conforme

Le Maire,

Jean-Marie REY



Le secrétaire de séance

Jean-Michel BRUNET